



ENVIRONNEMENT
& SANTÉ en Occitanie

20 000 décès par an en France sont liés à une mauvaise qualité de l'air intérieur

1^{ers} conseils pour une meilleure qualité de l'air intérieur



- Aérer au moins pendant 10 minutes chaque jour vos espaces clos.
- Nettoyer les systèmes de ventilation tous les trimestres. Ne pas obturer les entrées et les sorties d'air.
- Pour éviter une intoxication au CO :
 - > Faire vérifier et entretenir ses appareils (insert, poêle, cheminée, chaudière à gaz...) par un professionnel chaque année.
 - > Ne jamais utiliser de groupes électrogènes, de chauffage à essence ou encore de barbecue dans un espace clos.
- Ne jamais poncer des menuiseries ou des meubles anciens recouverts de peintures au plomb en vue d'une rénovation.
- Bien choisir les matériaux de construction et de décoration (étiquette A ou A+).
- Toutes les semaines, faire le ménage avec des produits labellisés, lutter contre la moisissure, faire la chasse aux acariens.



Mon environnement, ma santé.

occitanie.prse.fr


PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement


ars
Agence Régionale de Santé
Occitanie


Santé
Environnement
3^e PLAN NATIONAL 2015 > 2019
Les derniers résultats